

FONDATION LE PETIT BLANCHON

États financiers

Exercice terminé le 31 mai 2018

FONDATION LE PETIT BLANCHON

États financiers

Exercice terminé le 31 mai 2018

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Fondation Le Petit Blanchon

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Le Petit Blanchon, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mai 2018 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'entité tire des produits d'activités de financement et de dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'entité et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits, à l'excédent des produits sur les charges, aux flux de trésorerie, aux actifs et à l'actif net.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Le Petit Blanchon au 31 mai 2018 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

LEMIEUX NOLET

comptables professionnels agréés

S.E.N.C.R.L.

Québec (Québec)

Le 28 novembre 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis n° A108256



FONDATION LE PETIT BLANCHON

État des résultats

Exercice terminé le 31 mai 2018

	2018	2017
Produits		
Contributions de sociétés	136 167 \$	381 895 \$
Contributions d'organismes	69 377	56 311
Contributions de particuliers	72 279	136 226
Contributions en biens et services	4 770	6 592
Produits dérivés	2 930	10 220
Recouvrement de dépenses de fonctionnement de la Maison Le Petit Blanchon	-	15 829
Intérêts	162	150
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	9 519	8 453
	295 204	615 676
Charges		
Coûts de levée de fonds	31 289	139 719
Dons	18 434	29 698
Taxes foncières	32 706	-
Assurances	8 587	682
Loyer Vallée Jeunesse	23 000	23 000
Location de matériel roulant	10 000	10 000
Coûts des produits dérivés vendus et donnés	5 798	935
Honoraires professionnels	4 770	6 592
Divers	6 431	3 528
Amortissement des immobilisations corporelles	57 303	54 537
Intérêts de la dette à long terme	11 414	14 024
	209 732	282 715
Excédent des produits sur les charges	85 472 \$	332 961 \$

FONDATION LE PETIT BLANCHON

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mai 2018

	Investi en immobili- sations corporelles	Non affecté	2018 Total	2017 Total
Solde au début de l'exercice	880 261 \$	142 458 \$	1 022 719 \$	689 758 \$
Excédent des produits sur les charges	(47 784)	133 256	85 472	332 961
Investissements en immobilisations corporelles	245 033	(245 033)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	1 077 510 \$	30 681 \$	1 108 191 \$	1 022 719 \$

FONDATION LE PETIT BLANCHON

État de la situation financière

31 mai 2018

	2018	2017
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	44 177 \$	45 880 \$
Dépôt à terme	-	15 000
Débiteurs (note 3)	25 215	92 268
Stocks de produits dérivés	2 349	8 147
	71 741	161 295
Immobilisations corporelles (note 4)	1 691 457	1 742 598
	1 763 198 \$	1 903 893 \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 5)	134 548 \$	257 196 \$
Dettes à long terme échéant à moins d'un an (note 6)	100 000	100 000
	234 548	357 196
Dettes à long terme (note 6)	150 000	250 000
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	270 459	273 978
	655 007	881 174
Actif net		
Investi en immobilisations corporelles	1 077 510	880 261
Non affecté	30 681	142 458
	1 108 191	1 022 719
	1 763 198 \$	1 903 893 \$

Engagement (note 8)

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

FONDATION LE PETIT BLANCHON

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mai 2018

	2018	2017
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	85 472 \$	332 961 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(9 519)	(8 453)
Amortissement des immobilisations corporelles	57 303	54 537
	133 256	379 045
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement		
Débiteurs	67 053	(79 256)
Stocks de produits dérivés	5 798	934
Frais payés d'avance	-	35 000
Créditeurs	22 223	1 844
Dû au Centre jeunesse de Québec	-	(16 601)
Apports reportés	-	(75 650)
	228 330	245 316
Activités d'investissement		
Acquisition d'un dépôt à terme	-	(15 000)
Encaissement du dépôt à terme	15 000	20 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(145 033)	(180 012)
	(130 033)	(175 012)
Activité de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(100 000)	(100 000)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 703)	(29 696)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	45 880	75 576
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	44 177 \$	45 880 \$

FONDATION LE PETIT BLANCHON

Notes complémentaires

31 mai 2018

1. Statut et nature des activités

La fondation, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif qui a pour objectif de promouvoir et de soutenir des projets visant à aider et à améliorer la qualité de vie d'enfants vivant des situations critiques. Elle est exemptée de l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

FONDATION LE PETIT BLANCHON

Notes complémentaires

31 mai 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation

L'entité évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, le taux et les périodes indiqués ci-dessous :

Éléments d'actif	Méthodes	Taux et périodes
Maison Le Phare		durée restante du contrat
	linéaire	d'emphytéose
Enseignes		durée restante du contrat
	linéaire	d'emphytéose
Mobilier et équipement	dégressif	20 %

Comptabilisation des produits

Apports

L'entité applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont constatés à titre d'apports reportés et sont amortis au même rythme que les immobilisations corporelles correspondantes.

FONDATION LE PETIT BLANCHON

Notes complémentaires

31 mai 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Activités de levées de fonds

Les contributions provenant des activités de financement sont comptabilisées lorsque les activités ont eu lieu et que le recouvrement est certain en date d'achèvement des états financiers.

Contributions en biens et services

Les contributions en biens et services sont comptabilisées à leur juste valeur. Elles sont constituées de services professionnels et d'immobilisations corporelles.

3. Débiteurs

	2018	2017
Dons à recevoir	19 285 \$	66 925 \$
Taxes à la consommation	5 930	25 343
	25 215 \$	92 268 \$

4. Immobilisations corporelles

			2018	2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Maison Le Phare	1 825 751 \$	157 894 \$	1 667 857 \$	1 723 194 \$
Enseignes	11 878	947	10 931	11 270
Mobilier et équipement	17 460	4 791	12 669	8 134
	1 855 089 \$	163 632 \$	1 691 457 \$	1 742 598 \$

5. Crédoiteurs

	2018	2017
Fournisseurs	34 548 \$	2 233 \$
Montant dû sur acquisitions d'immobilisations corporelles	100 000	254 963
	134 548 \$	257 196 \$

FONDATION LE PETIT BLANCHON

Notes complémentaires

31 mai 2018

6. Dette à long terme

	2018	2017
Emprunt, 3,90 %, remboursable jusqu'en décembre 2020 par versements mensuels de 8 333 \$ en capital plus les intérêts, garanti par l'immeuble et un cautionnement de 250 000 \$ de quatre administrateurs, renégociable en novembre 2019	250 000 \$	350 000 \$
Dette à long terme échéant à moins d'un an	100 000	100 000
	150 000 \$	250 000 \$

En vertu de l'emprunt, l'entité s'est engagée à maintenir un ratio de couverture par les fonds disponibles égal ou supérieur à 1,4 : 1. Au 31 mai 2018, ce ratio était respecté.

Les versements en capital à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants : 2019 - 100 000 \$; 2020 - 100 000 \$ et 2021 - 50 000 \$.

7. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

	2018	2017
Solde au début de l'exercice	273 978 \$	282 431 \$
Apports reçus sous forme de biens	6 000	-
Amortissement	(9 519)	(8 453)
Solde à la fin de l'exercice	270 459 \$	273 978 \$

8. Engagement

En vertu d'un contrat d'emphytéose échéant en septembre 2048 de la maison Le Phare, les loyers minimums futurs, composés des rentes annuelles et de l'acquittement de l'entretien extérieur, sont assumés par le Centre Jeunesse. L'entité s'est engagée à céder Le Phare à Vallée Jeunesse sans indemnité à l'échéance du bail.

FONDATION LE PETIT BLANCHON

Notes complémentaires

31 mai 2018

9. Exposition aux risques financiers

L'entité, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'entité aux risques à la date du bilan, soit au 31 mai 2018.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'entité est exposée à ce risque principalement en regard de ses créiteurs et de sa dette à long terme.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'entité est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable assujettissent l'entité à un risque de flux de trésorerie.